



© TOUFIK OULMI

## GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

### Face à l'urgence, Choisy-Le-Roi maintient toutes ses subventions

**D**ans un contexte où les inégalités et la précarité explosent, il est inacceptable que les solidarités vitales soient sacrifiées sur l'autel de la rigueur budgétaire.

Le Secours populaire et les Restos du cœur sont des piliers incontournables de l'entraide dans le Val-de-Marne. Face à la quasi-faillite du Conseil départemental, leurs subventions sont en danger. En tant que maire de Choisy-le-Roi et vice-président de ce même département, je m'oppose à toute décision qui mettrait en péril notre cohésion sociale et nos valeurs fondamentales.

Chaque jour, les associations agissent et jouent un rôle essentiel dans notre territoire, là où l'urgence sociale se fait sentir : aide alimentaire, accès aux soins, loisirs pour des familles marginalisées... Couper ses moyens revient à tourner le dos à des milliers de personnes qui dépendent de cette solidarité.

Tout en reconnaissant les contraintes pesant sur les finances publiques, je refuse d'associer notre commune à toute décision qui enlèverait des moyens ou de

l'aide à celles et ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin.

Le budget malgré toutes les difficultés auxquelles nous faisons face doit être un outil au service des citoyens, qui n'oublie pas l'humain. Nous ne pouvons pas rester silencieux face à une logique comptable qui ne prenne pas en considération le quotidien de nos concitoyens.

À Choisy-le-Roi, nous avons toujours été aux côtés de nos associations. **Entre 2023 et 2024, nous avons augmenté notre soutien financier aux associations locales, passant de 122 479 euros à 141 329 euros. L'antenne locale du Secours populaire, à qui nous avons mis à disposition un local a toujours reçu chaque année une subvention stable.** C'est une volonté politique forte qui s'exprime : nous ne laisserons pas tomber ceux qui portent des actions essentielles pour nos concitoyens.

Dès à présent, nous nous engageons à inscrire cette subvention au budget 2025 de manière pérenne, confirmant que, à Choisy, la solidarité n'est pas un mot vide de sens mais une priorité politique.

Cette situation appelle une réaction collective. Nous ne pouvons accepter que les plus démunis soient les victimes collatérales des arbitrages budgétaires. Nous invitons l'ensemble des Maires à renforcer leur soutien aux associations. Ensemble, nous devons être à la hauteur des attentes de nos citoyens les plus fragiles.

Au-delà de ce cas précis, cette crise met en lumière une question plus large : quelle place voulons-nous accorder à la solidarité dans nos politiques publiques, des plus faibles aux classes moyennes ?

Nous nous inscrivons dans ce qui fait l'âme de notre territoire : la solidarité, l'entraide et la justice sociale. Nous continuerons de nous battre pour que des décisions justes et humaines soient prises. Le soutien aux associations est une ligne rouge que nous ne laisserons pas franchir.

Ce combat est celui de notre dignité collective. Ce combat est celui de Choisy-le-Roi. Et nous continuerons de le mener avec force et conviction.

**POUR LE GROUPE UCA, LE MAIRE DE CHOISY-LE-ROI**

## GRUPE DES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S

### Quand un rêve devient réalité

**L'**égalité entre les femmes et les hommes définit le principe selon lequel les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes droits, opportunités et responsabilités dans tous les domaines de la vie (politique, économique, social, culturel). Cela implique non seulement l'égalité devant la loi, mais aussi l'égalité d'accès aux ressources, à l'éducation, à l'emploi et à la participation à la prise de décision. C'est pourquoi ce rêve de Maison des femmes, né il y a quatre ans, est enfin devenu réalité.

Le projet de la Maison des femmes a pour objectif de créer un espace d'accueil dédié à la sociabilité, aux activités et aux besoins spécifiques des femmes. Ce lieu réservé aux femmes (non mixte) offrira une série de services pour favoriser leur émancipation et faciliter leur accès aux droits, à la santé, à l'emploi en développant les rencontres et la cohésion sociale.

La Maison des femmes mettra à disposition des outils informatiques, du personnel ainsi que les différents services municipaux et associations qui assureront des

permanences au sein de la structure pour aider les femmes dans leurs démarches administratives, à l'utilisation des technologies numériques, à l'alphabétisation.

Pour faciliter l'accès au travail des femmes, un accompagnement à la formation et au marché de l'emploi sera proposé sur le site grâce à des partenaires locaux travaillant spécifiquement sur cette question. Les femmes pourront être guidées dans leurs démarches médicales. Nous souhaiterions accueillir à terme un cabinet avec une sage-femme. La lutte contre les violences faites aux femmes et l'accompagnement des victimes ont été les éléments déclencheurs de cette réflexion sur la création de la maison des femmes.

La Maison des femmes sera un lieu de sensibilisation qui comprendra deux volets : une sensibilisation à ce qui constitue une violence (beaucoup de femmes victimes de violence ont tendance à la minimiser et ont du mal à la caractériser) et une sensibilisation à la manière dont il est possible de lutter contre cette violence et de s'en

extraire. Dans cet espace un accompagnement aux premières démarches juridiques sera dispensé.

La Maison des femmes sera donc avant tout un espace de discussion et de réflexion pour les femmes afin qu'elles deviennent actrices de l'amélioration de leurs conditions de vie ce qui est primordial pour une émancipation réelle. Nous sommes heureux et fiers d'apporter aux Choisyennes un service public qui leur est dédié répondant à leurs attentes. Les femmes pourront le faire évoluer grâce à leurs projets et leur implication.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous rencontrer lors de la journée des portes ouvertes de la Maison des femmes qui se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2025, et en ce premier mois de l'année 2025, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de sérénité, pour vous-même et pour vos proches,

**LES ÉLUS-E-S DU GROUPE  
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S**



## UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

### La solidarité en question à Choisy-le-Roi

**U**ne des premières décisions du Conseil départemental de droite nouvellement élu, fut de supprimer la fête des solidarités en 2022 ainsi que le chèque solidarité à destination des habitants du Val-de-Marne les plus en difficulté. Nous apprenons en cette mi-décembre que les coupes sombres continuent, puisque le même Conseil a voté une baisse drastique des subventions aux associations de solidarité.

Il abandonne ainsi purement et simplement les plus précaires sans sourciller. Si cette décision n'était pas aussi dramatique, on pourrait ironiser. Plus les fins de mois et les fins d'années sont difficiles pour nos concitoyens, plus la baisse des aides est importante. Les chiffres sont éloquent : de 233 000 euros en 2023 on passe à 120 000 euros pour les 4 grandes associations que sont le Secours Populaire, les Restos du Cœur, le Secours Catholique et la Croix Rouge.

Rappelons que notre maire est vice-président du Conseil départemental, comment peut-il accepter de telles propositions et

dans le même temps larmoyer en Conseil municipal sur l'augmentation des personnes en situation de précarité ?

À Choisy, alors que l'opposition municipale le réclame depuis trois ans, M. le Maire refuse que les associations de solidarité tiennent un stand au marché de Noël. Ce serait pourtant l'occasion pour elles de se faire connaître davantage et de pouvoir récolter des fonds indispensables pour remplir leur mission. Le maire n'en démord pas, les associations ont leur journée dédiée en septembre, il n'est donc pas question qu'elles soient présentes au marché de Noël. M. le Maire place donc les associations de solidarité au même niveau que toutes les autres, alors que la pauvreté explose. Le marché de Noël sera festif et mercantile ou ne sera pas.

Face à cela, d'autres s'interrogent, se rassemblent, s'organisent et tentent par tous les moyens de pallier toutes ces restrictions d'aides en organisant par exemple une fête des solidarités, sans aucune aide municipale, qu'elle soit financière ou logistique. Une fête des solidarités qui, n'en déplaise

à ceux qui ont cru juste de la supprimer, a rassemblé 300 personnes le 8 décembre à la salle Ambroise Croizat. Ce fut un moment de partage et d'échanges chaleureux, qui a permis d'offrir un cadeau à chaque enfant présent. La solidarité, il y a ceux qui en parlent et ceux qui la font vivre !

Nous souhaitons donc interpeller M. le Maire, qui loue les actions des bénévoles du secours populaire en posant avec eux dans le *Vivre à Choisy* et qui, par son vote au Conseil départemental, contribue largement à son appauvrissement. Le temps est venu de clarifier ses positions car les Choisyens et les Choisyennes s'y perdent et y perdent également toute foi en ses discours.

**LES ÉLUS DU GROUPE D'OPPOSITION UGCE**

